Rapport de minorité de la Commission des finances

Préavis Nº 2026 / 75 - Budget de fonctionnement de l'exercice 2027 et Plan des investissements pour les années 2027 à 2030

Lausanne, le 27 novembre 2026

La minorité de la Commission des finances invite le Conseil communal à accepter le budget 2027 tel que la Municipalité le présente. Lorsqu'une commune réduit une prestation, les ménages qui peuvent payer une solution de remplacement gardent un choix. Les autres doivent parfois renoncer à travailler, à se déplacer ou à participer à la vie de leur quartier. En finançant des places d'accueil, des transports plus accessibles, des infrastructures de qualité et des lieux d'entraide, ce premier budget de législature apporte une réponse concrète à ces inégalités.

Le déficit et la marge de manœuvre de la Ville

L'excédent de charges prévu atteint 77,7 millions de francs, contre 78 millions au budget 2026. Les charges apurées progressent de 0,9% et les revenus apurés de 1,3%. La comparaison exige de tenir compte du passage au modèle comptable harmonisé MCH2. Pour les comptes 2025 et le budget 2026, ce changement majore d'environ 90 millions de francs les charges et les revenus présentés, sans incidence sur le résultat.

Après la votation cantonale du 27 septembre 2026 sur l'initiative dite des « 12% », la minorité soutient la volonté municipale de s'opposer à tout nouveau transfert de charges sur les communes. Elle s'oppose en particulier à la nouvelle répartition de l'impôt sur les gains immobiliers. Loin de l'austérité mortifère du budget cantonal, les propositions de la Municipalité prévoient des développements ambitieux de nombreuses politiques communales afin de répondre aux attentes de la population et préparent la ville aux défis de l'avenir, notamment face aux changements climatiques.

Le personnel communal et l'accueil des enfants

Le budget prévoit 46,7 équivalents plein temps supplémentaires, sans compter la reprise et les développements prévus des espaces de consommation sécurisée. Les charges de personnel progressent de 3% et le taux d'indexation budgété est de 1,5%. Il faut des éducatrices et éducateurs pour ouvrir des places d'accueil, du personnel pour accompagner les personnes au chômage ou traiter les demandes de prestations sociales et des compétences techniques pour développer les réseaux thermiques.

Deux millions de francs supplémentaires sont consacrés à l'accueil préscolaire et parascolaire et à l'accueil de vacances. Ils couvrent plus de 200 places créées depuis la rentrée 2026 et 90 nouvelles places pendant les vacances scolaires. Ces dernières comptent particulièrement pour le parent qui élève seul·e ses enfants et dont les congés ne couvrent qu'une partie des semaines de fermeture des écoles. Le budget renforce

aussi les moyens dont disposent les institutions de la petite enfance du Réseau-L pour accueillir les enfants à besoins particuliers (mesures AILA).

La minorité partage l'objectif d'une place pour chaque enfant qui en a besoin. L'absence de solution de garde peut contraindre un parent, souvent la mère, à réduire son taux d'activité et son revenu. Le budget 2027 permet de consolider les places déjà ouvertes et d'accueillir davantage d'enfants pendant les vacances. Les familles qui en bénéficieront ont un intérêt direct à son adoption. Ces développements permettent d'approcher la couverture intégrale de la demande en préscolaire. Des moyens seront encore nécessaires pour continuer à renforcer l'accueil parascolaire et la minorité salue l'engagement de la Municipalité affirmé devant la commission des finances à continuer à augmenter les montants lors des budgets suivants jusqu'à atteindre l'objectif d'une place pour chaque enfant.

La vie des quartiers, la culture et le sport

Le budget porte la subvention de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) à CHF 10'742'500.-, en hausse de CHF 399'100.-. Le Conseil communal avait déjà voté un soutien additionnel à la Fondation lors du budget 2026. Ce financement permet aux maisons de quartier de proposer des activités accessibles aux jeunes et aux familles et de maintenir des lieux où les habitantes et habitants peuvent se rencontrer et prendre leurs propres initiatives.

Le budget prévoit une hausse de 2,3% des subventions du Service de la culture et renforce notamment le soutien aux théâtres Boulimie, 2.21 et Pulloff. Ces lieux offrent aux compagnies indépendantes des espaces de création et permettent au public lausannois de découvrir leurs spectacles. La Ville entend également faciliter l'accès au sport en développant le programme « Sport pour toutes et tous » et en élargissant, à titre d'essai, les périodes d'ouverture des piscines estivales. La minorité soutient aussi l'amendement de la commission des finances visant à élargir les horaires.

Défendre l'aide alimentaire et l'hébergement d'urgence

L'an dernier, le Conseil communal a écarté une proposition de réduire de moitié les moyens des prestations à bas seuil, parmi lesquelles l'hébergement d'urgence et le Point d'Eau. La minorité défend le maintien de ces prestations. Un repas, un lieu pour se laver ou une nuit à l'abri comptent. Elle s'opposera donc à tous les amendements visant à limiter les possibilités d'agir.

Le budget renforce les équipes de l'Espace d'accueil de jour et du bureau des réservations pour l'hébergement d'urgence.

La reprise par la Ville des prestations sociosanitaires de la Fondation ABS mérite également d'être soutenue pour assurer la continuité de la réduction des risques et de l'aide à la survie. La Municipalité traite cette reprise dans un préavis distinct. Les 34,8 équivalents plein temps concernés sont ainsi comptés séparément des 46,7 postes en équivalent plein temps prévus au présent budget. Ses heures d'ouverture vont aussi être élargies courant 2027.

Une sécurité publique soumise au contrôle démocratique

Le budget maintient la présence en rue des agentes et agents d'accueil et de sécurité. Au Corps de police, la progression des charges de personnel tient notamment à l'augmentation des effectifs en formation. La population doit pouvoir compter sur des équipes présentes sur le terrain et sur un contrôle indépendant de leurs pratiques. Le Conseil a voté, au budget 2026, CHF 150'000.- pour un mandat d'observation indépendante des pratiques policières. La création d'une instance indépendante chargée de traiter les plaintes figure, quant à elle, est prévue, la Municipalité l'a confirmée devant le plénum.

La prévention du racisme et la lutte contre les discriminations exige aussi un soutien aux initiatives locales. Après l'amendement de CHF 100'000.- adopté à cette fin au budget 2026, la subvention inscrite en 2027 au Fonds lausannois d'intégration s'élève au total à CHF 250'000.-. La dotation de la politique LGBTIQ+ de la ville est maintenant inscrite au budget annuel (50'000.- par an). La minorité soutient cette continuité dans le financement du travail de prévention.

Le logement, le climat et l'accès aux transports publics

L'absence d'épargne peut fermer l'accès à un bail, même lorsque le ménage a les moyens de payer le loyer. Le budget ne reprend pas le fonds de 10 millions de francs proposé pour les garanties de loyer. La Ville dispose toutefois d'un autre levier pour agir en faveur des locataires. En acquérant des immeubles par préemption, elle garde la maîtrise de leur gestion et de leur politique de loyers. Pour 2027, le plan des investissements prévoit 11,7 millions pour le développement des Plaines-du-Loup et 9 millions pour les Prés-de-Vidy. La planification inclut également les écoles et les espaces publics de ces quartiers. Prévoir ces équipements en même temps que les logements est essentiel pour les familles qui s'y installent.

Sur 277,7 millions de francs de dépenses brutes d'investissement prévues en 2027, 154,2 millions sont consacrés au climat. Une part de ces crédits couvre l'entretien des réseaux et des bâtiments. Pour apprécier leur portée, il faudra suivre les raccordements au chauffage à distance, les économies d'énergie réalisées après rénovation et la mise en service du tramway. Le budget de fonctionnement renforce aussi le programme Equiwatt et prévoit d'accélérer la désimperméabilisation des sols dans les secteurs les plus vulnérables à la chaleur.

La participation de la Ville aux entreprises de transports publics est maintenue à 86,1 millions de francs, malgré que les décomptes effectifs se soient avérés inférieures ces dernières années. Cela permettra de financer le développement de l'offre prévu (mise en service du tram, rénovation du m2, renforcement des cadences sur plusieurs lignes et nouvelle navette du centre-ville). La réduction de moitié du prix des abonnements de transports publics sera mise en œuvre cette législature comme l'a confirmé le municipal des finances en commission. Ce dispositif nécessite un important travail administratif pour se concrétiser. Le budget 2027 complète les montants finançant les subventions pour l'achat des vélos électriques, ce qui permet de faire face à l'augmentation de la demande. Le budget prévoit aussi le financement d'une cellule ad'hoc pour développer un plan d'adaptation des quais de bus pour les personnes en situation de handicap. Au

sein de ce budget, une nouvelle enveloppe est prévue pour faire de même avec les bâtiments administratifs. Pour une personne en fauteuil roulant ou qui éprouvent des difficultés à se déplacer, pouvoir monter dans le bus puis accéder au guichet communal détermine la possibilité même d'accomplir seule une démarche.

Finalement, dans le domaine de la cohésion sociale, la minorité salue les renforcements dans le soutien aux personnes sans emploi de même que le développement d'un centre de formation logistique et mécanique qui permettra d'accompagner de manière renforcée les apprenti-e-s de ces domaines, tout en augmentant le nombre de place. C'est une contribution concrète à la volonté d'assurer une solution de formation pour les jeunes après l'école.

Financer des équipements qui serviront plusieurs générations

Sur 234 millions de francs d'investissements nets, la Ville prévoit d'en autofinancer 35,7 millions, soit 15,2%. Le besoin théorique de financement atteint donc 198,3 millions. Le recours effectif à l'emprunt est à relativiser du moment qu'il dépendra notamment du rythme des chantiers. La minorité estime justifié de renforcer les investissements, y compris si cela conduit à légèrement augmenter l'endettement. Il s'agit de répartir dans le temps le coût d'un réseau de chauffage ou d'une école. Différer leur réalisation reporterait aussi une charge sur les générations suivantes.

Assurer le fonctionnement de la ville

À la demande de la commission des finances, le municipal des finances a confirmé les conséquences d'une absence de budget en début d'année. Les subventions ne seraient pas versées, les développements prévus dans ce budget seraient bloqués et l'administration verrait ses capacités limitées du moment que le cadre législatif cantonal limiterait les possibilités d'engagement financier aux dépenses « indispensables à la bonne marche de l'administration » (article 9, alinéa 2, règlement sur la comptabilité des communes). S'il apparaît probable que la Municipalité propose un nouveau budget en début d'année dans ce cas de figure, les différentes étapes pour son adoption (élaboration par le service, Municipalité, commission des finances, ...) créeraient une situation d'incertitude pendant plusieurs semaines, une situation qui impacterait particulièrement les organismes subventionnés qui devraient utiliser leurs réserves en attendant une décision du Conseil communal validant leur subvention. La minorité de la commission appelle donc le Conseil communal à faire preuve de responsabilité en dotant la ville d'un budget, condition indispensable pour assurer et développer les prestations à la population et préparer la ville aux défis de l'avenir.

Disposer d'un budget dès le début de l'année permet ainsi aux services communaux et aux associations soutenues par la Ville de planifier leur activité et d'assurer la continuité des prestations sur lesquelles compte la population lausannoise. Le projet de la Municipalité leur en donne les moyens, tout en finançant de nouvelles places d'accueil pour les enfants et en renforçant l'accompagnement des personnes en situation de précarité. La minorité de la Commission des finances invite dès lors le Conseil communal à adopter le budget 2027 tel que présenté par la Municipalité.

Pour la minorité de la Commission des finances,

Samuel de Vargas	Carolina Carvahlo Arruda	Ilias Panchard
Gaelle Mieli	Yvan Salzamnn	Marlyse Audergon